

Accueil » Vaud » article

Les militants du droit d'asile dénoncent une «escalade» de la répression

Paru le Samedi 31 Octobre 2009

MICHAËL RODRIGUEZ



Les arrestations de requérants d'asile déboutés se multiplient dans le canton de Vaud. Depuis le mois d'août, le collectif Droit de rester a eu connaissance de sept cas de mise en détention administrative et d'une expulsion. Hier en conférence de presse, les militants du droit d'asile ont dénoncé une «escalade» répressive.

Les sept personnes incarcérées récemment à la prison de Frambois, à Genève, viennent toutes d'Afrique. Etablies en Suisse depuis parfois plus de dix ans, elles n'ont souvent plus aucune attache familiale dans leur pays d'origine. Le 5 octobre dernier, les autorités vaudoises avaient expulsé un requérant d'asile congolais dont toute la famille réside en Suisse: sa mère avec un permis C et sa soeur avec le passeport helvétique (notre édition du 6 octobre). Lundi passé, un autre ressortissant de la République démocratique du Congo a été arrêté à son domicile, relate le collectif. Il a été mis en détention en vue de son renvoi alors qu'il vit depuis onze ans en Suisse, où se trouvent également sa compagne et leur bébé. Droit de rester accuse le canton de Vaud de violer la Convention européenne des droits de l'homme ainsi que d'autres engagements pris par la Suisse à l'égard des enfants et des femmes.

Le collectif estime en outre que les autorités vaudoises enfreignent le droit fédéral et cantonal. Avant d'exécuter un renvoi forcé, elles sont tenues de s'assurer que celui-ci est possible, licite et raisonnablement exigible. Or, plusieurs requérants d'asile déboutés courraient un danger dans leur pays. Parmi eux, une femme érythréenne de 21 ans qui aurait fui son pays pour échapper à son enrôlement dans l'armée.

La jeune Erythréenne dit avoir été arrêtée au petit matin au foyer de Bex et conduite «en pyjama, sans chaussures ni sac» en Italie, pays par lequel elle avait transité après avoir fui l'Erythrée. Ayant réussi à revenir en Suisse, elle a pu échapper à une deuxième expulsion grâce à l'intervention du collectif. Mais «s'il n'y a pas d'actions citoyennes pour dénoncer ces pratiques, il ne se passe rien, déplore Graziella de Coulon, membre de Droit de rester. L'Etat se fout du droit des gens!» |

Commentaires

Les militants du droit d'asile dénoncent une «escalade» de la répression | S'identifier ou créer un nouveau compte | 0 Commentaires

Affichage Par discussions Ordre Le plus ancien d'abord

Les commentaires appartiennent à leur auteur.
Ils ne représentent pas forcément les opinions du *Courrier*.

LE COURRIER

- » Présentation
- » L'équipe
- » Historique

- » Charte
- » Statuts NAC
- » Membres

- » Ass. lecteurs
- » Architrave
- » L'agenda

- » Contacts
- » Partenaires
- » Tarifs annonces

LE C

- » Abonn
- » Le co
- » Nouve